

COMPTE RENDU DU Comité de Concertation de Base SPW TLPE

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 24/09/2024

Points de l'ODJ	Objet	Décision
POINTS DE L'AUTORITE		
1	Approbation du procès-verbal n° 117 de la séance plénière du 25 juin 2024	Approuvé
2	Accidents de travail	Pas de remarques sur les recommandations émises par le SICPPT pour les deux accidents de travail
3	Visites des lieux de travail	Amay : Paix-Dieux : visite au pas de charge et impossibilité de consulter les documents relatifs aux divers entretiens dans le bâtiment. L'autorité doit procéder à la validation du CLIM. C'est le Conseiller technique qui a effectué la visite et a eu envers les agents un comportement inadmissible. L'autorité demande que la direction recadre la personne concernée. Wavre : bâtiment de l'avenue Vésale : L'autorité suggère de fixer les dates de VLT en s'assurant que les agents seront présents lors de la visite car le 23/05/24, seules deux personnes étaient présentes. Liège : Archéoforum : Pour la bonne organisation de l'Archéoforum, il est demandé de ne plus fixer de VLT le lundi. La sécurité au niveau du site a été renforcée (caméras de surveillances supplémentaires et une télésurveillance à distance a été mise en place)
4	Déclarations au registre de faits de tiers	Néant
5	Stress post-traumatique	Néant
6	Distribution de gourdes	La distribution de gourdes au personnel du SPW TLPE a été réalisée en 2021. L'autorité a communiqué une liste pour les agents qui sont sur le terrain (archéologues, agents forestiers, etc) pour le ravitaillement en eau et la distribution de gourdes effectuée par la DMG.

		Pour la CGSP, ce point sera remis à l'OD du prochain CIC le 26/09 car le groupe de travail n'a jamais abouti sur ce dossier et la CGSP rappelle qu'elle est opposée à la suppression des fontaines à eau et le fait qu'on ne fournisse plus d'eau fraîche en bouteille durant les fortes chaleurs notamment pour le personnel administratif. Toutefois, la médecine du travail a émis des recommandations bien spécifiques pour permettre aux agents de remplir les gourdes à un robinet. Ca doit être un robinet spécifique et non celui des toilettes ou des kitchenettes. La CGSP reste cohérente avec son opposition au niveau du CIC et ne valide pas la liste du personnel concerné.
7	Points de suivi	Archéoforum : Un aménagement ergonomique du poste à l'accueil a été validé avec le budget nécessaire. Une réunion se tiendra le 8/10/24. Les travaux devraient débuter en 2025. Concernant les infiltrations : un architecte de la DST est chargé de trouver une solution. Stabilité des vestiges doit être revu. Une société de gardiennage va être mise en place pour l'ouverture et la fermeture du bâtiment pour assurer la sécurité du personnel. Suite aux contacts pris avec la commune, un marché a été attribué pour une surveillance à distance. Point clôturé par l'autorité. Beez : le déménagement au plawa 3 a été validé par l'autorité. Travaux de rafraîchissement à effectuer ainsi que travaux énergétiques mais il n'y a pas d'urgence. Mobilier présent sur place, voir ce qui est possible de garder mais le bâtiment est propre et peut accueillir tous les agents de l'AWAP installés aux Moulins de Beez. Charleroi : passage à niveau dangereux (déjà un accident de travail sur la route). L'autorité avait pris contact avec le bourgmestre en spécifiant que l'éclairage était défaillant sur la route. Pour le reste, il semble qu'il n'y aura pas d'aménagements spécifiques. Namur : route merveilleuse : Appel d'offres pour l'évacuation des déchets de chantier.

		Concernant les fissures sur les murs extérieurs du bâtiment, placement par la ville d'un fissuromètre. Châssis : en ordre, les vitraux ont été remplacés. Validation des congés : Validation des congés par la hiérarchie : pas de réglementation concernant les délais prescrits mais un « délai raisonnable » est pratiqué pour les demandes de congés de longue durée. Point qui sera revu en CIC car des agents n'ont jamais eu de réponse à leur demande de congé. La CGSP renvoi notamment au e-management qui a été envoyé rappelant l'obligation de la hiérarchie de valider les congés le plus rapidement possible une fois la demande introduite dans Ulis. AWAP DZO : Des réunions spécifiques ont lieu sur le sujet. AWAP Paix-Dieu : Des réunions spécifiques ont lieu sur le sujet.
8	Points/questions des organisations syndicales SLFP (mail du 9 septembre 2024) • Alarme incendie - site des Anglais : => remise en état de fonctionnement ; => quid du contrat avec le prestataire BERMAC ? => quelle est la procédure pour solliciter une intervention du prestataire (y compris en situation d'urgence) ? • Sortie de secours - site des Anglais : remise en état de fonctionnement	L'autorité transmettra un compte-rendu Site des Anglais : pour l'alarme, un contrat de maintenance est en cours et se terminera en 2029. Le BEMAC a résorbé ces problèmes. Une demande à IMOTEP a été introduite également.
9	Calendrier 2025	Les prochaines réunions du CCB : 28/01/2025, 25/03/2025, 29/04/2025 : plan de personnel, 17/06/2025, 30/09/2025, 28/10/2025 : plan d'action annuel, 16/12/2025.
10	Divers – Modification plan de personnel AWAP	AWAP : Permutation d'un opérateur entre la DZO et la DZC a été effectué. Poste 13 : remplacement poste pour poste. Départ de 2 juristes à la DCO et DSU : à remplacer.

		La CGSP fait remarquer que le principe de remplacement poste pour poste est positif et répond à des urgences mais que ce n'est toujours pas suffisant pour assumer toutes les missions. La CGSP n'émet pas de refus sur ces modifications en particulier mais reste cohérente sur l'ensemble du plan de personnel sur lequel elle avait remis un avis défavorable.
Points de la CGSP		
11	AWAP - Bâtiment de Flémalle : plus aucun nettoyage n'a été effectué alors que des agents sont attendus dans le bâtiment. Qu'en est-il ?	Le marché est en cours de réalisation
12	Bâtiment de Alleur : il a été vendu. Où va-t-on stocker le matériel de chantier ?	L'autorité cherche une solution
13	Départ du technicien (germanophone) chargé du contrôle du dépôt de Alleur. Quid du remplacement ?	L'autorité va passer par la réserve de recrutement
14	Bâtiment Bovesse 25 : les portes coupe-feu ne fonctionnent plus depuis 2 mois (les aimants de retenue ne fonctionnent plus). Les portes sont maintenues ouvertes avec des caisses de papier pour ventiler le bâtiment. Un agent a d'ailleurs fait un malaise lorsque les portes sont restées fermées faute d'une ventilation. Qu'en est-il ?	C'est l'immobilière qui est en charge de ce problème. Concernant la ventilation : en ordre. Porte coupe-feu : une société s'est chargée du problème et les caisses ont été déplacées.
15	Bâtiment Bovesse 25 : il y a un problème d'étanchéité de la façade avec un fort passage d'air. A l'approche de périodes plus fraîches, qu'est-il prévu pour y remédier ?	Le marché a été attribué. En attente des disponibilités de l'entreprise
16	Casemates de Mons : quid du matériel entreposé ?	L'autorité cherche une solution
17	COMAC et « mini » COMAC : des points abordés au COMAC semblent mal interprétés dans les « mini » COMAC » avec pour résultat des difficultés dans la mise en œuvre. Le but du « mini » COMAC est de dégrossir à une échelle plus locale les décisions	L'autorité affirme que deux directions sur trois ont transmis les décisions prises en mini-Comag à leurs agents. L'autorité rappellera le principe aux autres directions tout en sachant que ce « mini-comag concerne les directions des zones.

	prises lors du COMAC. Il serait opportun d'apporter une clarification des rôles de chacun. Il serait également utile de bien assurer le retour des réunions vers les agents.	
18	Manque de suivi pour les publications : des livres ne sont pas disponibles, ne sont pas (re)publiés, de sorte que les agents ne peuvent disposer de références pour accomplir leurs tâches.	L'autorité suggère qu'une bibliothèque soit mise à disposition du personnel et l'Inspectrice de l'AWAP va demander plus de communication entre les différentes directions.
19	Département de l'énergie : les agents sont toujours occupés sur des dossiers « primes » malgré les renforts apportés. Ils ne sont donc plus en mesure d'effectuer leurs missions principales et notamment le contrôle des aides.	L'autorité propose de mettre en place un audit pour étayer des demandes de révision du cadre. DPR : il serait question de créer une Agence de l'habitat regroupant divers services de l'énergie et du logement notamment mais pas plus d'informations à ce stade. Un premier contact avec le nouveau Cabinet s'est tenu pour les aspects budgétaires et humains. En attente pour une nouvelle réorganisation des services. Très difficile de gérer une telle structure, les demandes explosent et impossible à gérer malgré les renforts. Dans le DPR : souhait de raffermir le PEB et l'uniformiser dans les régions. Une externalisation avait déjà été attribuée pour les primes simples, ce qui représente +/- 3000 dossiers. La crainte de la CGSP est qu'on ne privatise cette matière.